

# INTITULE DE L'ACTION

# Diplôme d'État de Psychomotricien

# FICHE MÉTIER

Le psychomotricien est un auxiliaire de santé diplômés d'État, inscrits auprès de la DRJSCS (Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale).

Le psychomotricien a pour mission de rééduquer par l'harmonie corporelle, d'aider à retrouver un bienêtre, voire de supprimer purement et simplement un handicap. Il travaille avec tous les publics tel que les nourrissons, les enfants, les adolescents et adultes.

Il intervient auprès de personnes atteintes de troubles psychomoteurs ou neuro moteurs (perturbations du schéma corporel, tics, inhibitions,) selon les prescriptions médicales ou la demande individuelle. Il peut recourir à des médiations thérapeutiques particulières (musicothérapie, équithérapie)

## **OBJECTIFS**

### A l'issue de la formation, le psychomotricien aura acquis plusieurs compétences telles que :

- Analyser et évaluer une situation et élaborer un diagnostic psychomoteur.
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'intervention en psychomotricité.
- Mettre en œuvre des interventions d'éducation psychomotrice, d'accompagnement et de soins en psychomotricité, de réadaptation, d'activités contribuant au bien-être, à la réinsertion, aux soins palliatifs et au traitement de la douleur.
- Élaborer et conduire une démarche de conseil, de prévention, une démarche d'éducation pour la santé, d'éducation thérapeutique dans le domaine de la psychomotricité.

# **PUBLIC VISÉ**

Bacheliers, salarié, demandeur d'emploi, agent de collectivités.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. L'accompagnement se fera avec notre référent handicap.

#### **PRÉREOLIIS**

- Les titulaires du baccalauréat
- Les titulaires d'un diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université.
- Un nombre important d'heures de travail personnel doit être fait pour garantir une réussite.

Organisme de formation Projet Professionnel Plus

**2**: 0594 28 44 35

SIRET: 435 190 830 000 32 : www.projetproplus.fr ☑: 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX

ሽ; 0694 23 46 65 Code APE : 8559A

: accueil@projetproplus.fr N°Finess: 970305128

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane



• Avoir une bonne maîtrise des mathématiques, de la physique, de la chimie.

# **POSITIONNEMENT**

Parcoursup:

<u>Épreuve d'admissibilité</u> : sélection sur dossier composé d'un CV, Lettre de motivation, projet

professionnel motivé.

**Epreuve d'admission**: ORAL

# **MODALITES & DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**

La formation est accessible par parcoursup uniquement pendant l'année n à partir de février. La formation débute en octobre de l'année n.

# **CONTENU DE FORMATION**

#### La formation se déroule comme suit :

	MODULES	VOLUME horaire par	VOLUME horaire
	théoriques	module	des stages
	théorico/cliniques et pratiques		
1	Santé publique	20	
	Pathologie pharmacologie	30	
	Pédagogie	22	
2	Anatomie	100	
_	+ enseignement dirigé	10	
3	Physiologie	100	
3	+ enseignement dirigé	10	
4	Psychologie	80	
5	Psychiatrie	70	
6	Psychomotricité	120	
7	Module pratique en psychomotricité	150	
	Sous-total	712	80



## 2<sup>ème</sup> année

	MODULES théoriques	VOLUME horaire par module	VOLUME horaire des stages
	théorico/cliniques et pratiques		
1	a) Anatomie	110	
	b) Physiologie + enseignement dirigé	15	
2	Pédiatrie	40	
3	Psychologie	80	
4	Psychiatrie	50	
5	Psychomotricité	150	
6	Module théorico-clinique études de cas	50	
7	Module pratique en psychomotricité	150	
	Sous total	645	200

## 3ème ANNEE

Ensembles modulaires	
1. Module théorique	

a) Anatomie	30	
b) Législation	25	
c) Psychiatrie	50	
d) Psychologie	60	
e) Psychomotricité	120	



	Total général	1842	680
	Sous-total	485	400
3. Module pratique	Psychomotricité	150	
	Psychomotricité	50	
2. Module théorico-clinique			

## Autres enseignements obligatoires hors programme :

Anglais: 60 heures /an

Initiation à l'informatique : 20 heures /an

Suivi pédagogique: 120 à 150 heures à répartir sur les trois années.

# **MOYENS PREVUS**

### • Moyens pédagogiques

- Documentation remise au stagiaire
- Support de cours
- Mise en situations professionnelles + travaux de simulations et d'entrainements

### • Moyens techniques

- Vidéo projecteur
- Tableau numérique
- Imprimante
- Ordinateur

## • Moyens d'encadrement

- L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur, de responsables de formation et d'intervenants extérieurs spécialisés.
- Psychomotriciens d'expérience
- Médecin psychiatre
- Psychologue
- Universitaires

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

4



# MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

#### Suivi de l'exécution

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Questionnaire de satisfaction après chaque fin d'intervention magistrale et pratique.

#### Sanction

- Travaux personnels et de groupe tout au long de l'année et pour chacun des modules.
- Evaluation écrite des connaissances
- Rédaction d'un mémoire et présentation à l'oral devant le jury.
- Diplôme d'état de psychomotricien

# DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

## Durée de la formation :

• Date de début de la formation : 04 octobre 2021

• Date de fin de la formation : 05 juillet 2024

Durée : 3 ans

• La première année est en formation initiale et les 2<sup>nde</sup> et 3<sup>ème</sup> année sont en <u>apprentissage</u>.

• 2912 heures de formation théorique et pratique

#### **Horaires:**

La formation est organisée sur la base de 35 heures par semaine.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h à 12h	8h à 12h	8h à 13h30	8h à 12h	8h à 13h30
13h à 17h	13h à 17h		13h à 17h	
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h30	Soit 8h	Soit 5h30

#### **Rythme**

• En continu

#### Lieu:

53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

#### **Cout de la formation :**

• Frais pour non boursiers : 9582 € (Montant pour 2021-2022)

Organisme de formation Projet Professionnel Plus ☎: 0594 28 44 35

SIRET: 435 190 830 000 32 : www.projetproplus.fr ☑ : 53 avenue du Général de Gaulle - BP 90402 - 97329 CAYENNE CEDEX (19): 0694 23 46 65 ② : accueil@projetproplus.fr

© : accueil@projetpro Code APE : 8559A N°Finess : 970305128

N° de déclaration d'activité : 96 97 302 88 97 auprès de la préfecture de la Région Guyane

5



• Frais pour les boursiers : 9582 € (Montant pour 2021-2022)

Frais pour les inscrits de la formation continue : 11 580 €

# **DEBOUCHES PROFESSIONNELS**

Cette formation permet de travailler en établissements hospitaliers publics comme privé.

Il peut exercer essentiellement à titre salarié dans des services généraux ou spécialisés, au sein des services de puériculture, de pédiatrie, de psychiatrie, de neurologie, de gériatrie.

Il travaille également dans les centres de rééducation et de réadaptation pour adultes et pour les enfants, les centres de cure, les centres médico-psychopédagogiques.

Dans le cadre de la prévention, il exerce au sein des crèches et des écoles maternelles.

# **SUITE DE PARCOURS**

Il est possible de suivre :

- Après titularisation et 3 ans d'expérience professionnelle, un psychomotricien peut suivre en formation continue un enseignement complémentaire dispensé par les établissements préparant au diplôme d'État.
- Avec le diplôme de cadre de santé mention psychomotricien, il peut également devenir formateur en école ou assurer des fonctions de gestion et de responsable de service.
  Ce diplôme est accessible avec le diplôme d'État et 4 ans d'exercice.
- Un psychomotricien peut devenir chef de rééducation psychomotrice dans un hôpital ou un centre spécialisé.

6